



Sainte-Anne-de-Sorel



LE PHARE

DÉCEMBRE | 2010 | vol 19, no 2

Le mot du maire



Monsieur
Pierre Lacombe

Chers citoyens et citoyennes,

Déjà une année s'est écoulée depuis notre récent mandat. Pendant ce temps, le conseil s'est mis à l'œuvre afin d'élaborer de nouvelles façons de faire permettant de s'ouvrir à la réalité présente dans notre municipalité.

C'est avec plaisir que je vous énumère les principaux travaux entrepris lors de l'année 2010 soit, la réfection du réseau d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine, l'élaboration et la mise en place d'une politique familiale, l'installation de bouées sur différents cours d'eau, la rénovation du bureau municipal et l'ajout d'un bureau pour le maire, la conception d'un dossier favorisant un développement résidentiel dans certains secteurs de la municipalité, et finalement l'implication des élus pour un virage vert par la création d'une corvée environnementale de nettoyage des rives.

En terminant, je vous présente le rapport du maire pour l'année 2010 ainsi que les prévisions budgétaires 2011 préparées par vos élus. Passez un merveilleux temps des Fêtes rempli de retrouvailles et de partage, de sourires, et surtout de santé.

Pierre Lacombe, maire

«L'ambiance de Noël, voilà mon souvenir...

DE MES CADEAUX D'ENFANCE, JE N'AI QU'UN VAGUE SOUVENIR. PAR CONTRE, JE ME RAPPELLE TRÈS BIEN DU TABLIER TOUT EN POINSETTIA DE MA GRAND-MÈRE, DE L'ODEUR DU RAGOÛT SUR LE FEU, DE LA NAPPE BLANCHE ET DES CHANDELLES ROUGES, MAIS ENCORE PLUS DU SAPIN PLEIN DE LUMIÈRES MULTICOLORES ET DE LA MUSIQUE... ET ENCORE PLUS, DE LA PETITE TABLE À DESSERTS : GÂTEAUX MOKA, TARTE AU SUCRE, SALADE DE FRUITS..." ».

- ANNE-LUCIE



Politique familiale résumé

PLUS QU'UNE INTENTION, UN PLAN D'ACTION...

Nous nous sommes inspirés de la consultation populaire, des constats d'observation sur le terrain et des attentes que les citoyens nous ont communiquées. Au cours des mois à venir, nous nous relèverons les manches et nous le ferons.

Plusieurs secteurs feront l'objet d'une nouvelle démarche en relation avec la politique familiale.

- **le logement**, en établissant des incitatifs favorisant la construction;
- **les loisirs**, en élaborant un guide d'information sur les divers services et en créant une trousse d'accueil pour les nouvelles familles;
- **l'environnement**, en mettant en place différentes corvées dans le but de protéger nos acquis;
- **la santé, la sécurité et le transport**, en examinant la possibilité d'obtenir un service de transport en commun;
- **l'administration municipale**, en gardant en place de façon permanente un conseiller responsable de la politique familiale.

Consultez notre site web www.sainteannedesorel.ca pour lire le document complet de la politique familiale. Cliquez sur la bicyclette dans la page de « Bienvenue ».

La politique familiale un travail d'équipe avant tout

Mille mercis!

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'est dotée récemment d'une politique familiale.

Je voudrais souligner le travail exceptionnel de tous les membres du comité famille qui ont réalisé avec moi cette importante tâche qu'était la réalisation d'une politique familiale à l'image de nos citoyens. Sans leurs précieux conseils, nous n'y serions pas arrivés, je les remercie bien sincèrement pour leur support constant.

Dès maintenant, vous pouvez vous procurer le document dans sa version intégrale au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité www.sainteannedesorel.ca en cliquant sur la bicyclette dans la page de "Bienvenue".



Myriam Cournoyer
Conseillère responsable de la politique familiale



1^{re} rangée : M. Georges Dutil, Mme Myriam Cournoyer, M. Pierre Lacombe
2^e rangée : Mme Pascale Piché, M. Guy Lambert, Mme Suzie Boisvert, M. Dave Hébert, M. Maxime Dauplaise
Absentées sur la photo : Mme Pascale Lavallée, Mme Martine Simard



L'Halloween

avec les membres du conseil | Boo!!



Le 31 octobre dernier, le maire et les conseillers célébraient la fête de l'Halloween avec les jeunes de la municipalité. Pour l'occasion, notre maire, déguisé en clown, nous a démontré encore une fois, son implication envers ses citoyens. 325 barres de chocolat ont été distribuées lors de cet événement. **Boooooooooo!!! À l'an prochain...**

Noël

en famille | petits trucs

- FAITES UNE MAISON EN PAIN D'ÉPICES ET DÉCOREZ-LA AVEC LES MEILLEURS BONBONS AU MONDE !
- APPRENEZ DES CHANSONS DE NOËL À VOS ENFANTS EN PRENANT UNE BELLE GRANDE MARCHÉ DANS LE BOIS... « LES ANGES DANS NOS CAMPAGNES... »
- ORGANISER UN FESTIVAL DE FILMS DE NOËL... N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE LE PLUS GROS BOL DE « POPCORN » DE LA TERRE ENTIÈRE !!!
- UN PIQUE-NIQUE DANS LE SALON ?

METTEZ-Y DE L'AMBIANCE !!!

CAPSULE ENVIRONNEMENTALE



Cet hiver, Mission possible : 3 petits Celsius de moins !!

J'abaisse la température de 3 °C lorsque je quitte mon domicile et pendant la nuit.

- Le chauffage représente 60 % de notre utilisation d'énergie et l'eau chaude, 16 %.
- La production et la consommation d'énergie engendrent des problèmes environnementaux importants reliés essentiellement à la construction de centrales et à l'émission de gaz à effet de serre, principaux responsables des changements climatiques.
- Quand on chauffe, chaque degré au-dessus de 20 °C par période de 24 h consomme 5 % d'énergie de plus. À l'inverse, une baisse de 3 °C pendant 8 h la nuit permet d'économiser jusqu'à 6 % en frais de chauffage. En cas d'absence prolongée, il est recommandé de ne pas abaisser la température sous 12 °C.

Un "bon" chandail de laine, c'est si confortable, même à l'intérieur !

(Source : Équiterre | www.equiterre.org)



PENDANT LES FÊTES

on fait les choses différemment!

info@sainteannedesorel.ca

Collecte des matières résiduelles

pour la période de Noël et du Jour de l'An



Nous vous signalons qu'il n'y aura aucun changement dans l'horaire de la collecte des ordures ménagères et la collecte des matières recyclables prévues pour le lundi 20 décembre 2010.

Il est à noter que pour la période hivernale, les deux collectes se font aux 2 semaines seulement, **donc pas de collecte le lundi 27 décembre 2010.**

Pour toutes autres questions ou toutes plaintes à formuler vous devez vous adresser directement au bureau de la MRC de Pierre-De Saurel en composant le 450 743-2703.

Calendrier des mois à venir

pour la collecte des matières résiduelles

Décembre 2010

DIM	LUN	MAR	MERC	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Janvier 2011

DIM	LUN	MAR	MERC	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février 2011

DIM	LUN	MAR	MERC	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars 2011

DIM	LUN	MAR	MERC	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Votre municipalité

• HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés du 22 décembre 2010 à midi jusqu'au 4 janvier 2011 inclusivement.

Le bureau municipal vous accueillera à compter du 5 janvier 2011 selon les heures régulières d'ouverture soit de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

• SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 17 janvier 2011 à 20 h.

• COMPTES DE TAXES

Comme à l'habitude les comptes de taxes municipales seront postés à la mi-février 2011.

RAPPEL

UN DÉPÔT VOLONTAIRE POUR LES SAPINS DE NOËL
SERA OUVERT DU 3 JANVIER AU 14 JANVIER 2011
AU GARAGE MUNICIPAL AU :
748-A, CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE À SAINTE-ANNE-DE-SOREL.



Cabane à pêche

Tout détenteur d'une cabane à pêche est invité à s'inscrire gratuitement au registre du bureau de l'inspecteur municipal situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel.

Un numéro lui sera attribué lors de l'enregistrement afin de faciliter le repérage du propriétaire de la cabane située sur le site de la municipalité lors de la hausse de la température occasionnant la fonte de la glace ou lorsque le niveau de l'eau sur la glace est élevé ou encore lors de précipitations qui font en sorte que les cabanes à pêche doivent être déplacées.

Merci de votre collaboration!



Sécurité canine provinciale | entente

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel détient une entente avec la *Sécurité canine provinciale* pour faire la cueillette des chiens et des chats errants ou morts dans les limites actuelles de la municipalité.

Dès le début janvier 2011, un représentant de la *Sécurité canine provinciale* fera du porte à porte et distribuera des médaillons 2011 vendus au coût de 20 \$.

Le numéro de téléphone à retenir pour le contrôle des animaux est le :
450 780-5668 ou le 1 819 221-2033.



Boîte aux lettres endommagée



**VOTRE BOÎTE
AUX LETTRES
EST ENDOMMAGÉE
PAR LE DÉNEIGEUR,
SVP VEUILLEZ
CONTACTER SOIT :**

- **M. ANDRE LANOIE :**
450 782-3009
pour le secteur 72 à 254
chemin du Chenal-du-Moine
intersection à la rue du Quai
(déneigement par le
ministère des Transports).
- **M. JEAN PRÉVILLE :**
450 746-5817
(après 18 h) pour tout le
reste de la municipalité.

Lumières de rues brûlées

Lorsque vous constatez un luminaire brûlé ou défectueux sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, s.v.p. veuillez aviser le bureau municipal au 450 742-1616.

De plus, lors de votre appel, veuillez indiquer le numéro qui se trouve inscrit sur le poteau du luminaire défectueux.



Programme Reno Village



Afin que tous les citoyens soient informés des programmes de subvention qui leur sont offerts relativement à la rénovation domiciliaire :

PROGRAMME RÉNOVILLAGE :

Votre résidence nécessite des réparations majeures? Le programme RenoVillage peut vous être utile. Il vous offre une aide financière pouvant atteindre 10 000\$ qui vous permettra d'effectuer les travaux nécessaires pour améliorer votre logement. Pour connaître les conditions du programme, il vous suffit de communiquer avec l'agent-inspecteur de la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703. Un dépliant d'information ainsi qu'une fiche d'inscription sont également disponibles au bureau de la municipalité.

Programme de stabilisation des berges de l'Île aux Corbeaux



L'automne dernier, l'île aux Corbeaux, située dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, a bénéficié d'un traitement spécial à la suite d'une caractérisation entière de l'île en 2009.

Il s'agit maintenant de procéder à une revégétalisation entière des berges par un projet de plantation d'arbres et d'arbustes pour les berges un peu moins endommagées et un reprofilage des pentes pour celles ayant subi des dommages plus graves. En effet, les berges de l'île sont sévèrement endommagées par l'érosion. C'est pourquoi la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, l'Aire Faunique Communautaire du lac Saint-Pierre (AFC), le Jour de la Terre, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le gouvernement provincial et fédéral dans le cadre du programme interactions communautaires et le Comité ZIP du lac St-Pierre travaillent en partenariat pour résoudre cette problématique.

LOUISE CORRIVEAU
COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE
(COMITÉ DE LA ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE DU LAC SAINT-PIERRE)

Ainsi, ce sont 18 000 arbustes et 6 000 arbres qui seront plantés sur l'île lors de ce projet. Une partie de celui-ci a été exécuté l'automne dernier et les travaux de plantation ainsi que l'installation de matelas de protection se poursuivront en juin 2011.

Les objectifs visés sont de stabiliser les berges de façon durable et efficace. Il s'agit également de lutter contre l'ensablement des embouchures des baies, soit le recouvrement du substrat par des sédiments, et par-delà même de favoriser la protection des frayères.

Finalement, nous invitons toute la population à participer à ce projet collectif qui permettra d'améliorer les habitats, la biodiversité et la qualité de l'eau dans ce secteur.

Projet de remplacement de la conduite d'eau potable sur le chemin du Chenal-du-Moine



1^{re} rangée : Annie Champagne, Pierre Lacombe. 2^e rangée : Gilles Vigneault, Myriam Cournoyer, Christian Cournoyer, président de l'Association libérale de Richelieu, Guy Lambert, Steve Pinard, Maxime Dauplaise. Absent sur la photo : Denis Cournoyer.

D'importants travaux d'infrastructure se tiennent à Sainte-Anne-de-Sorel depuis l'automne dernier. La compagnie Danis Construction inc a obtenu le contrat afin de réaliser le projet de remplacement de la conduite d'eau potable sur le chemin du Chenal-du-Moine.

En effet, depuis plusieurs années, des problèmes de fuites, de pression insuffisante et d'eau de couleur rouille surviennent régulièrement sur l'actuelle conduite d'eau potable située sur le chemin du Chenal-du-Moine. La conduite de fonte sera remplacée par une conduite en PVC de 200 mm (8 po.).

Grâce à une aide financière de 3,874,400 \$ dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale relative au Programme de renouvellement des conduites (PRECO) et avec la contribution de la municipalité, ce sont des investissements estimés à 6 millions \$ qui permettront la réalisation de ces travaux majeurs d'aqueduc.

Avec le programme de subvention PRECO, les élus ont décidé de faire le remplacement d'une section de 8,8 km de cette conduite entre la rue Saint-Michel et le pont de l'Île d'Embaras.

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau se sont terminés le 17 décembre. Il sont maintenant complétés à 70 % du projet.

Suite à une récente décision du gouvernement, **le programme de subvention est officiellement prolongé jusqu'au 31 octobre 2011.**

Pour notre part, les travaux sur le chemin du Chenal-du-Moine reprendront au printemps prochain. Également, les ouvrages de terrassement et d'entrées charretières se feront au printemps.

Nous remercions la population pour leur patience et leur tolérance dans le cadre de ces travaux majeurs.

La course aux cadeaux... une histoire vécue



Sur un air de «Petit papa Noël quand tu descendras du ciel, avec tes jouets par milliers...» Antoine, le papa en question, avant de descendre du ciel (!!!), s'est rendu au centre commercial pour faire provision de présents pour toute sa famille ! Quelle belle sensation que d'avoir travaillé fort toute l'année, d'avoir économisé et qu'enfin, le temps d'acheter des cadeaux pour ceux qu'il aime est arrivé. Le bonheur de donner... Son coeur battait à chaque fois qu'il mettait la main sur le bon, sur le beau et sur le «en plein ça qu'il lui faut» !!!

Des magasins, des commis, des comptoirs, des idées et des «Wow» qu'Antoine entend déjà pendant qu'il passe à la caisse, regardant la vendeuse emballer le tout. Il anticipe chaque «Merci!» chaque «Ha oui !», chaque «T'es donc ben fin !» Notre Antoine sourit bien avant... autant de plaisir à préparer la surprise qu'à la donner ensuite ! Ça ne sera pas long... quelques heures et il sera « Le petit papa Noël» de la chanson !

L'auto pleine de bonheur, il décide de passer dire un «bonjour» à son amie Pauline qui travaille au café du coin. Il lui raconte son magasinage, heureux de partager ses bons coups ! En retournant à son auto, il se rend vite compte que du bonheur on peut vite passer au malheur ! La glace de sa portière arrière est en miettes par en dedans et par en dehors... vide... le siège arrière est vide... le bonheur n'y est plus... et tout déroule dans sa tête : les heures travaillées, les économies, les achats, les sourires... le temps d'un café tout a disparût ! Le coeur serré, il se rend aussitôt au poste de police du secteur afin de rapporter le crime...

Le temps des fêtes est la période de l'année la plus propice aux vols dans les véhicules. Il faut en tout temps verrouiller les portières. On peut se procurer des boutons de verrouillage incrochetables. Il faut toujours s'assurer que les vitres de la voiture sont entièrement fermées. Il faut stationner sa voiture dans un endroit bien éclairé. Il ne faut jamais laisser d'objets de valeur à la vue : il est plus prudent de les placer dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière.

Le vol dans les véhicules entraîne une hausse des primes d'assurances et cause des dommages matériels, sans compter les ennuis reliés au vol des objets. En adoptant des habitudes préventives, on évite ainsi de biens désagréables surprises.

**AUJOURD'HUI, IL FAUT ASSOCIER :
PRÉVENTION ET BONHEUR...**

Le policier qui a fait le rapport lui fit les observations suivantes:

RAPPEL DE LA SÛRETÉ

ÉGALEMENT, LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DÉSIRE RAPPELER À LA POPULATION QUE LES PNEUS D'HIVER SONT OBLIGATOIRES SUR LES VÉHICULES DU 15 DÉCEMBRE AU 15 MARS SELON LES NORMES PRÉVUES PAR RÈGLEMENT PAR LE GOUVERNEMENT.

QUICONQUE NE RESPECTANT PAS CETTE NORME EST PASSIBLE D'UNE CONTRAVENTION DE 200 \$ PLUS LES FRAIS.

JOYEUSES FÊTES!
SERGENTE-INT. LUCIE POIRIER,
SÛRETÉ DU QUÉBEC,
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
450 743-7947



Stationnement

sur les rues et chemins de la municipalité

en période hivernale

IL EST INTERDIT DE STATIONNER OU D'IMMOBILISER SON VÉHICULE SUR LE CHEMIN PUBLIC ENTRE 01 H 00 ET 07 H 00 DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique ;
- le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

VOTRE COOPÉRATION EST DEMANDÉE !

Où déposer

la neige

???

IL EST DÉFENDU à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité , ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté neige ou glace sur le chemin public ou dans les rues de la municipalité.

Toute infraction au présent règlement no 294-1995 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

NOUS VOUS INVITONS À FAIRE PREUVE DE CIVISME EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE!



NOS ENFANTS... ont leur besoin... voici de l'action !

info@sainteannedesorel.ca



Horaire de la patinoire | patin libre

Dès que la température le permettra, nous nous ferons un plaisir d'ouvrir la patinoire extérieure situé au 748 chemin du Chenal-du-Moine.

**CETTE ANNÉE, IL Y AURA PLUS DE PLAGES HORAIRES
CONSCRÉES AU PATIN LIBRE.**

Voici l'horaire :

samedi et dimanche :	13 h à 15 h
journées pédagogiques	
et journées du Temps des Fêtes	

* Le vestiaire de la patinoire sera fermé le 25 décembre ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2011.



Étudiants du Cégep transport en | autobus

SAVIEZ-VOUS QUE suite à une entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy, le service de transport scolaire Bibeau, qui effectue le transport des étudiants de notre municipalité vers l'école secondaire Bernard-Gariépy, peut également reconduire les étudiants au Cégep de Sorel-Tracy matin et soir et ce, en toute sécurité?

**CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT À CE SERVICE,
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU CÉGEP
DE SOREL-TRACY EN CONTACTANT M. SERGE DAUPHINAIS**

par téléphone : 450 742-6651 poste 2305
par courriel : serge.dauphinais@cegepst.qc.ca



Horaire de la patinoire | hockey

Dès que la température le permettra, nous nous ferons un plaisir d'ouvrir la patinoire extérieure situé au 748 chemin du Chenal-du-Moine.

PLUSIEURS PLAGES HORAIRES SONT DISPONIBLES POUR VOS JOUTES DE HOCKEY AMICAL.

Voici l'horaire :

lundi au jeudi :	18 h à 21 h
vendredi :	17 h à 21 h
samedi et dimanche :	10 h à 13 h
journées pédagogiques :	15 h à 21 h
journées du temps des Fêtes :	15 h à 21 h

* Le vestiaire de la patinoire sera fermé le 25 décembre ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2011.



Heures d'ouverture de la Maison des Jeunes | Venez

LA MAISON DES JEUNES DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNÉE !

Voici notre horaire spécial pour la période des Fêtes :

21 décembre 2010 :	18 h à 22 h
22 décembre 2010 :	15 h à 22 h
23 décembre 2010 :	15 h à 22 h
24, 25 et 26 décembre 2010 :	Fermé
27 décembre au 30 décembre 2010	15 h à 22 h
31 décembre 2010, 1 et 2 janvier 2011	Fermé
3 au 5 janvier 2011	15 h à 22 h



Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel (Qc) J3P 5N3
Tél.: 450 742-1616 | Téléc.: 450 742-1118
courriel : info@sainteannedesorel.ca





PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS



www.centresportifsoreltracy.com



Kino GYM-ATOUT

OUVERT 7 JOURS SUR 7

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Abonnement «**Essai d'un mois**» disponible!

Abonnement **parent/enfant** (10 à 13 ans)

AUCUN FRAIS INITIAUX

Différents types d'abonnements en fonction de vos besoins !

Tout abonnement comprend :

- Évaluation de la condition physique
- Prescription d'entraînement personnalisé
- Encadrement sécuritaire assuré par nos diplômés universitaires en activité physique
- Accès gratuit au badminton libre du Cégep

Cours DE GOLF

SESSION DE 7 SEMAINES À PARTIR DU 20 MARS 2011
(90 minutes/leçon)

- 6 cours à l'intérieur et dernier cours à l'extérieur
- Cours les dimanches matins ou lundis soirs
- 1 professeur / 8 golfeurs
- Initiation et perfectionnement technique

POUR TOUS LES NIVEAUX DE GOLFEURS !



SESSION D'HIVER DÉBUTANT LE 10 JANVIER 2011
(Durée de 10 semaines)

Extra-AÉROBIE

(14 ans et plus)

- Initiation Pilates Lundi et mercredi de 16 h 15 à 17 h 15
- Pilates-Ballon Mardi et jeudi de 17 h 30 à 18 h 30
- Yoga-Pilates Lundi et mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

Et plus encore!

- **NOUVEAU!** Cours de mise en forme en plein air au Parc de Plein Air de Sorel-Tracy (chemin du Golf)

Fêtes D'ENFANTS

(5 à 13 ans)

VENEZ FÊTER VOTRE ENFANT AVEC TOUS SES AMIES ET AMIS AU GYMNASSE DU CÉGEP

Animation, trampoline, escalade, multisports et plus encore sont au rendez-vous!



BADMINTON *libre*

(10 ans et plus)

En famille ou entre amis, venez dépenser un peu d'énergie à petit prix!

Coût : 6 \$ par participant incluant le prêt de raquette et de volants au besoin

Plusieurs plages horaires disponibles, informez-vous dès maintenant!

Location DE GYMNASSE

Que ce soit pour une partie amicale ou compétitive, réservez votre place dès maintenant!

HOCKEY COSOM • VOLLEYBALL
BASKETBALL • SOCCER • AUTRES



INFORMATIONS & INSCRIPTIONS **450 743-9127**
3000, boulevard de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9 www.centresportifsoreltracy.com

C'EST L'HIVER!

info@sainteannedesorel.ca

Abonnement au journal Le Phare

abonnez-vous !

La municipalité, désireuse de diminuer l'empreinte écologique de sa gestion, offre la possibilité à ses citoyens de s'abonner en ligne à la publication du journal municipal : Le Phare.

**FAITES UN GESTE POUR LA PLANÈTE...
ALLEZ-Y...**

www.sainteannedesorel.ca, cliquez sur l'onglet rouge : Journal Le Phare et compléter la demande d'informations.

**VOUS RECEVREZ LE JOURNAL EN LIGNE AVANT
LA PUBLICATION POSTÉE ET EN COULEURS
À PART DE ÇA !!**

**CHOISISSEZ L'ONGLET
"LE PHARE"**



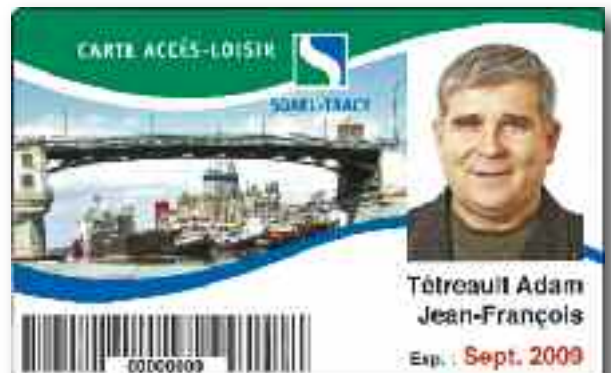
CARTE ACCÈS-LOISIR

RÉSIDENTS DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL
**PROCUREZ-VOUS
VOTRE CARTE ACCÈS-LOISIR !**

OÙ : - BIBLIOTHÈQUE « LE SURVENANT »
- BIBLIOTHÈQUE « MARIE-DIDACE »
- CENTRE CULTUREL DE SOREL-TRACY

RENSEIGNEMENTS : 450 743-2785

N'oubliez pas votre preuve de résidence et
votre preuve d'identité au moment de votre inscription.



GRATUIT !





Grande corvée des rives en famille

un succès!

Samedi 12 juin 2010, s'est tenue une corvée de nettoyage de la plage du quai de Sainte-Anne-de-Sorel. Petits et grands ont répondu à l'appel, et sont venus en grand nombre participer à cette activité écologique.

Étant donné l'éclatant succès de cette journée spéciale, les élus répéteront l'expérience en juin 2011.

Merci à tous pour votre formidable collaboration!



« DÉCORE TA VIE » À SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Grâce au personnel de l'école Sainte-Anne-les-Îles, le 23 novembre dernier, Mme Guylaine Lajoie et les 5 enfants qu'elle garde ont eu le bonheur d'accueillir la visite de l'équipe de "Décore ta vie" dans leur maison.

LES COMPLICES DE L'ÉQUIPE « DÉCORE TA VIE »

Sophie Vigneault, directrice de l'école Sainte-Anne-les-Îles
Myriam Cournoyer, technicienne-responsable du service de garde
Saskia Thuot, animatrice de l'émission « Décore ta vie »
Rachel Valois, enseignante



Félicitations pour le beau geste!

Remise du troisième fleuron

Félicitations!



Lors d'une cérémonie tenue durant le congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités en septembre dernier, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'est vue remettre un 3^e fleuron par le ministre des *Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, M. Laurent Lessard.

Les Fleurons du Québec ont pour objet de reconnaître les municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole des lieux à la vue du public.

La classification horticole consiste à attribuer aux municipalités participantes un nombre de fleurons, de zéro à cinq, correspondant au label Les Fleurons du Québec.



1^{re} rangée : Annie Champagne, le Ministre Laurent Lessard, le maire Pierre Lacombe

2^e rangée : Denis Cournoyer, Gilles Vigneault, Guy Lambert, Maxime Dauplaise, Myriam Cournoyer, Steve Pinard





« L'effet boules de laine » recherche aiguilles et fil à tricoter

Un cadeau - gratuit!



LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL ET L'ÉCOLE SECONDAIRE BERNARD-GARIEPY ONT MIS SUR PIED UN PROJET D'APPRENTISSAGE DU TRICOT POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE 1 ET 2.

CONNU SOUS LE NOM DE « L'EFFET BOULES DE LAINE », ce projet permettra aux élèves de s'initier à la pratique du tricot et de participer à une bonne cause. En effet, les objets confectionnés (foulards, tuques, mitaines, couvertures, etc.) seront remis à des organismes communautaires de la région.

Afin de réaliser ce projet, la MRC et les élèves de l'école secondaire Bernard-Gariépy font appel à vous pour leur faire don de balles de fil à tricoter dont vous n'auriez plus besoin. Les aiguilles, patrons et autres accessoires sont également acceptés.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS À LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL SELON LES HEURES D'OUVERTURE, AU 50 RUE DU FORT SOREL-TRACY, OU À VOTRE BUREAU MUNICIPAL.

Si vous êtes intéressés à participer à l'aventure en venant transmettre aux jeunes vos connaissances en tricot, il nous fera plaisir de vous accueillir les mardis midi à l'école Bernard-Gariépy.

VEUILLEZ PRÉALABLEMENT NOUS INFORMER EN TÉLÉPHONANT À CAROLINE CLOUTIER OU À VÉRONIQUE MASSÉ AU 450 743-2703.



Prenez le temps _____ de fêter avec eux..._____

Souvent, ils sont assis dans la chaise berçante,
trop lourde pour être rapprochée...

Souvent, ils sont assis au bout de la table,
mangeant lentement sans que personne ne leur parle...

Souvent, ça va trop vite pour eux...

Osons ... ET ÉCOUTONS...

« PARLEZ-MOI DU JOUR DE VOS FIANÇAILLES GRAND-MAMAN...
DÉCRIVEZ-MOI VOTRE CHAMBRE QUAND VOUS ÉTIEZ PETITE...
DE QUOI RÊVIEZ-VOUS ?
QUEL OBJET D'AUJOURD'HUI AURIEZ-VOUS AIMÉ AVOIR ?
ET VOUS GRAND-PAPA, QUI ÉTAIENT VOS AMIS ?



*Grand-Papa
Grand-Maman*

- les asseoir confortablement à
notre table avec une place de
choix;

- leur envoyer une belle carte de
Noël dans une enveloppe rouge;

- leur faire entendre la musique
de Noël d'autrefois pendant le
souper;

- leur donner des photos des
enfants et des petits-enfants;

- les écouter...

et là, pendant que l'on écoute...

on s'aperçoit que le cadeau

était en fait pour nous !





RAPPORT DU MAIRE

et les indicateurs de gestion

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ,

Conformément à l'article 955 du code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait la vérification des états financiers de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

ANNÉE 2009

(SELON LES ÉTATS FINANCIERS)

• Excédent des revenus sur les dépenses :	107 445 \$
• Surplus accumulé non affecté :	373 093 \$
• Actifs :	9 508 831 \$
• Passifs :	3 384 513 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Voici un extrait du rapport du vérificateur du 19 mars 2010 :

«Selon la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.»

ANNÉE 2010

(RÉSULTATS ESTIMÉS) ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS

• Taxes	2 556 349
• Paiements tenant lieu de taxes	25 388
• Transferts	80 480
• Services rendus	37 480
• Imposition de droits	61 644
• Amendes et pénalités	6 570
• Intérêts	7 805
• Cession d'immobilisations	10 266

TOTAL

(2 785 982 \$)

CHARGES

• Administration générale	555 113
• Sécurité publique	453 640
• Transport	299 682
• Hygiène du milieu	617 758
• Santé et bien-être	8 015
• Aménagement, urbanisme et développement	113 413
• Loisirs et culture	182 875
• Frais de financement	117 291

TOTAL

2 347 787 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

- Remboursements en capital	244 327
- Acquisition d'immobilisations	77 562

AFFECTATIONS

- Affectations du surplus durant l'année	(81 873)
- Réserve achat camion de voirie	60 000
- Réserve pavage chemin du Chenal-du-Moine	100 000

EXCÉDENT NET

38 179 \$





ANNÉE 2010 (RÉSULTATS ESTIMÉS) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE (1RE PHASE DE LA RUE SAINT-MICHEL À L'ÎLE D'EMBARRAS)

• Coût des travaux	6 000 000
• Subvention -Programme PRECO	-3 874 400
	<hr/>
• Financement long terme	2 125 600

ANNÉE 2010 RÉALISATIONS

L'année 2010 se terminant bientôt, nous pouvons dès maintenant vous relater les faits marquants des activités et des investissements qui se sont déroulés sur notre territoire.

Tout d'abord, je vous mentionne que tous les investissements réalisés cette année par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ont été effectués dans le but premier d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens.

Voici un aperçu des réalisations accomplies dans les divers secteurs de la municipalité.

VOIRIE ET STATIONNEMENT

- Réfection complète du pavage de la rue Saint-Michel;
- Ajout d'éclairage au Quai fédéral.

LOISIRS

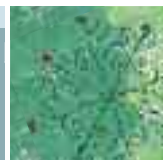
- Fourniture et installation de bouées indiquant les limites de vitesse dans les chenaux;
- Début des travaux pour la réalisation d'une glissade hivernale.

AQUEDUC ET ÉGOUT

- Remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine entre la rue Saint-Michel et l'Île d'Embarras.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Réfection de toiture de bâtiments municipaux;
- Agrandissement et amélioration de la mairie.





RAPPORT DU MAIRE

et les indicateurs de gestion

PROJECTIONS 2011

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal préparera les prévisions budgétaires 2011 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013.

Le conseil mettra tous les efforts nécessaires afin d'équilibrer le budget tout en ayant comme objectif principal le maintien du fardeau fiscal de nos contribuables au plus bas niveau possible. Le maintien des services à la population demeure au centre de nos préoccupations et ce, malgré des hausses de certaines dépenses reliées aux activités de chacun des services municipaux.

ANNÉES 2011, 2012 ET 2013

POUR LES ANNÉES 2011, 2012 ET 2013, PLUSIEURS PROJETS FONT ACTUELLEMENT L'OBJET D'ANALYSES ET DE DISCUSSIONS.

Parmi ceux-ci, notons, à titre indicatif :

- remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine entre la rue du Quai et la rue Saint-Michel;
- l'installation d'un système de collecte des eaux usées ainsi que l'installation d'un réseau d'aqueduc et égout sur l'Île d'Embaras;
- la réfection du pavage sur le chemin du Chenal-du-Moine;
- l'aménagement d'un lien cyclable vers Yamaska;
- l'amélioration de la sécurité de l'école;
- l'amélioration du stationnement aux rampes de mise à l'eau;
- l'amélioration du parc des jeux d'eau, ajout de modules de jeux et d'un abri solaire;
- l'acquisition d'un véhicule de voirie;
- l'amélioration de la patinoire.

L'entretien et l'amélioration du réseau routier et des infrastructures municipales seront au cœur des orientations générales du prochain budget.

Vous comprendrez qu'il est un peu trop tôt pour prioriser et chiffrer les projets qui seront retenus comme étant prioritaires. Je tiens également à préciser que la réalisation de certains projets est conditionnelle à l'obtention de subventions en provenance des paliers de gouvernements supérieurs.

Enfin, je vous rappelle que le programme triennal d'immobilisations est un outil de planification à partir d'orientations générales et que la décision d'investir ou non dans un projet donné est conditionnelle à la capacité de payer de la municipalité.

LES INDICATEURS DE GESTION

Le milieu municipal s'est doté d'indicateurs de gestion qui viennent soutenir la prise de décision des organismes municipaux en vue d'améliorer la prestation de leurs services. Ces indicateurs permettent aussi aux municipalités d'informer leurs citoyens des résultats en toute transparence.

Les indicateurs de gestion représentent un outil facilitant la gestion municipale, qui fournit une information factuelle utile à la gestion par résultats. Il s'agit d'un puissant outil de diagnostic des résultats découlant des décisions et du contexte passés. Ces indicateurs permettent aux gestionnaires municipaux d'évaluer la situation et, au besoin, d'ajuster leurs objectifs ou de modifier certaines pratiques.





VOIRIE MUNICIPALE

Premier indicateur actualisé.

Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à la municipalité

2009	8 494,00 \$	une hausse de 202 \$
2008	8 292,00 \$	

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie

2009	1 386,00 \$	une baisse de 29,5% pour les 34,90 kilomètres de voies déneigées
2008	1 967,00 \$	

Cette baisse est explicable par l'octroi d'une somme supplémentaire pour le déneigement des quantités exceptionnelles des précipitations de la saison hivernale 2007-2008. Une quantité moindre d'abrasifs a été nécessaire en 2008-2009.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAUX D'ÉGOUT

Le coût de traitement par mètre cube

2009	0,09 \$	légère augmentation
2008	0,08 \$	

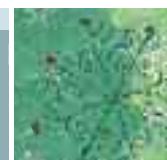
Exprime le prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eau usée traitée depuis les sources d'approvisionnement jusqu'à la fin du traitement.

Le coût du réseau par kilomètre de conduite

2009	9 260,00 \$
2008	10 348,00 \$
2007	9 221,00 \$

Comprend le coût de l'activité des réseaux d'égout combinés, sanitaire et pluvial, dont nous avons la responsabilité, par rapport au nombre de kilomètres de ces conduites.

La diminution est attribuable au fait que nous avons eu moins de réparation aux stations de pompage, car trois d'entre elles ont été mises à niveau au cours de l'année et également du fait qu'il y avait eu des inondations en janvier 2008 ainsi qu'en mars 2008.





RAPPORT DU MAIRE

et les indicateurs de gestion

APPROVISIONNEMENT EN EAU, TRAITEMENT ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Au cours de l'année 2009, aucun avis d'ébullition n'a été nécessaire pour le *respect des normes provinciales* puisque tous les tests se sont révélés conformes aux normes de la réglementation. Cet indicateur donne une information sur la qualité du service.

Indicateur bris par kilomètre de conduite d'eau

2009	17,06 %	Situation exceptionnelle en 2008, aucun bris majeur d'aqueduc par rapport à 4 bris en 2009 dans le même secteur du chemin du Chenal-du-Moine
2008	0 %	

Le coût de distribution par kilomètre de conduite

2009	5 273,00 \$	légère baisse
2008	5 534,00 \$	

Le coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau qui circule dans notre réseau

2009	0,34 \$	une baisse de 2008 à 2009
2008	0,35 \$	
2007	0,35 \$	stable de 2007 à 2008

L'été 2009 ayant été très pluvieux, les arrosages étaient moins fréquents.

Comme vous le savez, nous ne traitons pas notre eau étant donné que nous l'achetons de la RIARY qui est propriétaire à 27% de l'usine centrale d'eau de Sorel-Tracy. L'eau potable ainsi traitée est acheminée dans notre réseau.

Le coût de distribution par mètre cube

2009	0,34 \$	un maintien
2008	0,33 \$	
2007	0,28 \$	

SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE

Le pourcentage du service de la dette

2009	14,03 %	légèrement supérieur
2008	13,59 %	

Comprend les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses.

Le pourcentage de l'endettement net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés municipales destinées à la revente

2009	33,95 %
2008	34,93 %
2007	31,52 %





RESSOURCES HUMAINES

Le pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale

2009 - 6 employés réguliers	0,30 %	une diminution
2008 - 6 employés réguliers	0,80 %	

L'effort de formation par employé qui s'exprime en nombre d'heures de formation par employé

2009 - 6 employés réguliers	6,67 hres	une diminution
2008 - 6 employés réguliers	31,5 hres	

La durée moyenne des lésions professionnelles qui se définit par la durée moyenne d'absence au travail des employés pour causes de lésions professionnelles

2009 - 6 employés réguliers	0 hre	même
2008 - 6 employés réguliers	0 hre	

Taux de départs potentiels à la retraite qui se définit par le pourcentage des départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers

2009 - 6 employés réguliers	16,67 %	même
2008 - 6 employés réguliers	16,67 %	

CONCLUSION

Cet outil nous aide à mieux analyser nos activités et à revoir, dans certains cas, la répartition de nos dépenses afin d'avoir un portrait le plus réaliste possible.

Les constats issus de l'analyse de ces indices seront pris en compte lors du prochain exercice budgétaire afin de poursuivre le travail visant à toujours bien servir les gens de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Je voudrais vous assurer que même si nous sommes conscients qu'il est impossible de combler tous les désirs de nos concitoyens et concitoyennes, nous devons agir selon nos moyens dans un souci constant de maintenir le fardeau fiscal de nos contribuables au plus

bas niveau possible tout en étant en mesure de remplir nos obligations qui sont, à chaque année, grandissantes.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du conseil municipal pour leur implication et leur constante collaboration tout au long de l'année. Je tiens également à souligner le soutien et les efforts constants des employés municipaux et les en remercier.

Lors d'une assemblée extraordinaire le 16 décembre prochain à 19 h, je déposerai les prévisions budgétaires 2011 ainsi que le plan triennal d'immobilisation.

Sainte-Anne-de-Sorel, le 1^{er} novembre 2010

Le maire,
M. Pierre Lacombe





PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2011

REVENUS

	2011	%	2010	%	ÉCART	%
Taxes sur la valeur foncière	1 910 728 \$	65	1 829 053 \$	70	81 675 \$	+ 4,5
Taxes sur une autre base	693 205 \$	23	683 708 \$	24	9 497 \$	+ 1,4
Autres sources de revenus	356 112 \$	12	164 594 \$	6	191 518 \$	+ 116,4
	2 960 045 \$	100	2 677 355 \$	100	282 690 \$	+ 10,5

DÉPENSES

Administration générale	533 155 \$	22	505 227 \$	22	27 928 \$	+ 5,5
Sécurité publique	449 150 \$	18	469 187 \$	20	- 20 037 \$	- 4,3
Transport - voirie	343 594 \$	14	281 867 \$	12	61 727 \$	+ 21,9
Hygiène du milieu	611 612 \$	25	640 895 \$	27	-29 283 \$	- 4,6
Santé et Bien-être	10 000 \$	0	10 000 \$	0	0 \$	0
Urbanisme, amén. et dév.	114 221 \$	5	102 107 \$	4	12 114 \$	+ 11,9
Loisirs et culture	235 401 \$	9	184 395 \$	8	51 006 \$	+ 27,7
Frais de financement	175 000 \$	7	161 359 \$	7	13 641 \$	+ 8,5
	2 472 133 \$	100	2 355 037 \$	100	117 096 \$	+ 5

AUTRES ACTIVITÉS

Financement Remb. de la dette à L/T	248 912 \$		270 318 \$		-21 406 \$	- 7,9
Affectation - immobilisation	239 000 \$		52 000 \$		187 000 \$	+ 360
Excédent de fonct. à des fins budgétaires	0 \$		0 \$		0 \$	

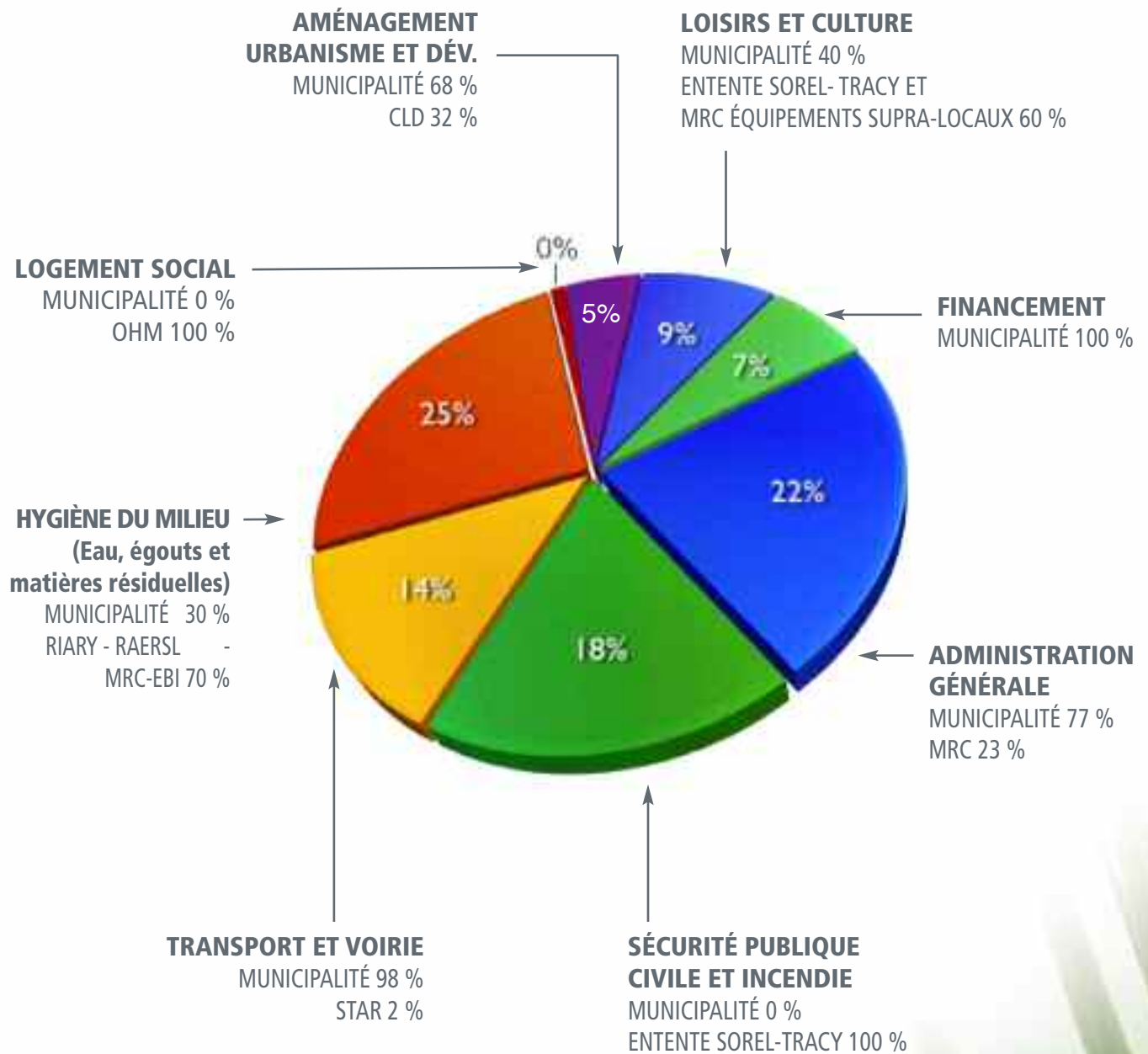
TOTAL

	2 960 045 \$	100	2 677 355 \$	100	282 690 \$	+ 10,6
--	---------------------	------------	---------------------	------------	-------------------	---------------





RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ ET % DE CONTRÔLE

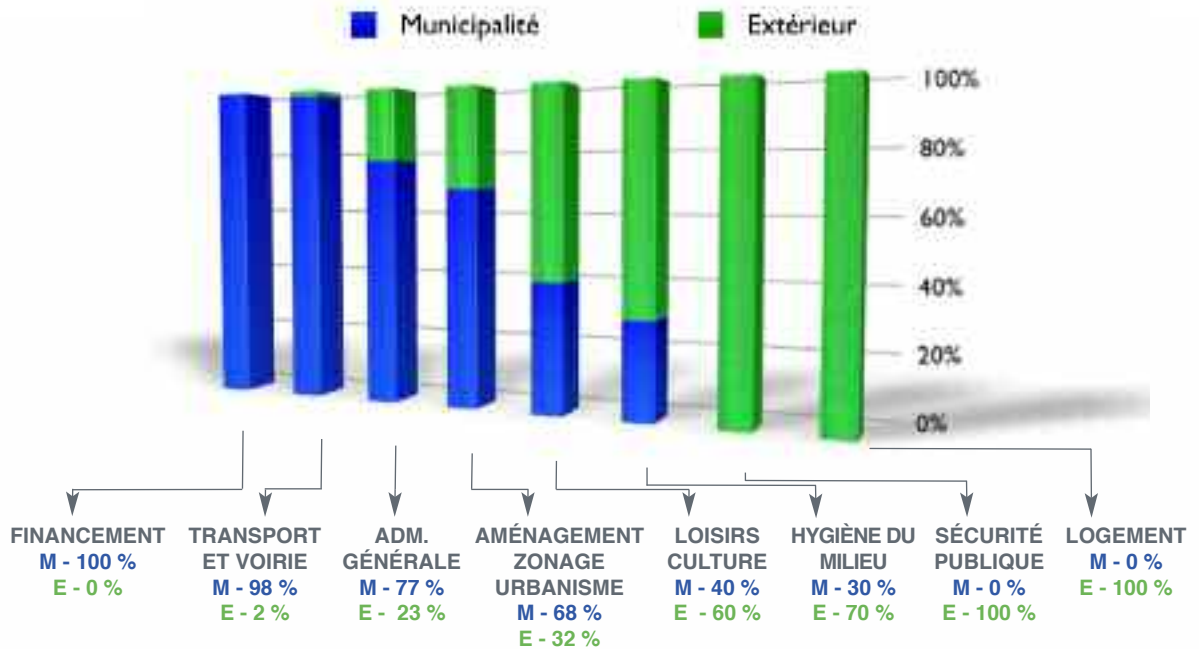




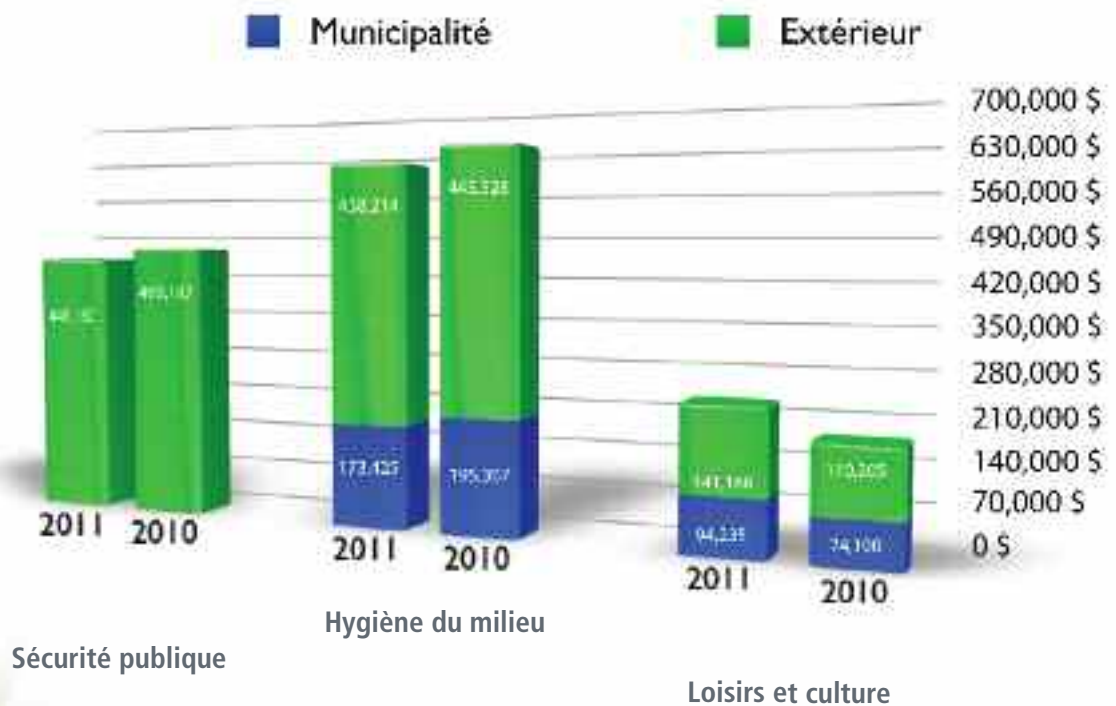
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2011

COÛTS
NON CONTRÔLÉS
PAR LA
MUNICIPALITÉ



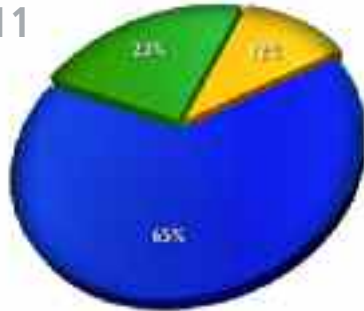
POSTES
IMPORTANTES
DONT LA
MUNICIPALITÉ NE
CONTRÔLE PAS
LES COÛTS



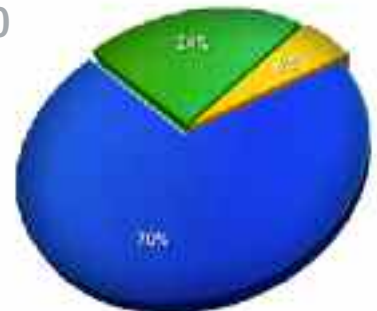


**TABLEAUX
DES REVENUS
2010 - 2011**

2011



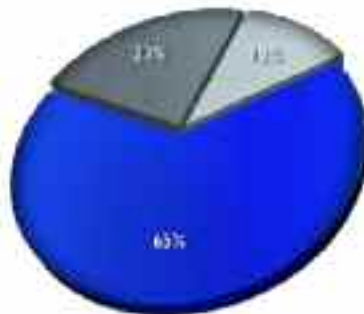
2010



	2011	%	2010	%	ÉCART	%
Taxes sur la valeur foncière	1 910 728 \$	65	1 829 053 \$	70	81 675 \$	+ 4,5 %
Taxes sur une autre base	693 205 \$	23	683 708 \$	24	9 497 \$	+ 1,4 %
Autres sources de revenus	356 112 \$	12	164 594 \$	6	191 518 \$	+ 116,4 %
	2 960 045 \$	100	2 677 355 \$	100	282 690 \$	+ 10,5 %

↑ 4,5 %
TAXE
FONCIÈRE

POURQUOI ?



CONTRATS EXTERNES

- Développement économique (CLD)
- Quote-part MRC
- Sûreté du Québec

ENTENTE AVEC SOREL-TRACY

- Sécurité-Incendie
- Loisirs-Culture

	2011	%	2010	%	ÉCART	%
Taxe sur la valeur foncière	1 910 728 \$	65	1 829 053 \$	70	81 675 \$	+ 4 %
Taxe foncière générale 2011 : 1,18 \$ 2010 : 1,15 \$	1 845 640 \$		1 763 835 \$		81 805 \$	5 %
Taxe foncière - immeuble non résidentiel 1,60 \$	65 088 \$		65 218 \$		(130) \$	- 0,2 %





PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

↑ **1,4 %**
TAXES
SUR UNE
AUTRE BASE

POURQUOI ?



CONTRATS EXTERNES

- Eau
- Égouts
- Matières résiduelles et recyclage

	2011	%	2010	%	ÉCART	%
Taxes sur une autre base	693 205 \$	23	683 708 \$	24	9 497 \$	+ 1,4 %
Répartitions locales	27 285 \$		27 254 \$		31 \$	+ 0,1 %
Eau 2011 77\$ par local ou par logement - mc 0.54\$ 2010 77\$ par local ou par logement - mc 0.54\$	234 318 \$		230 696 \$		3 622 \$	+ 2 %
Égouts 2011 151 \$ par local ou par logement 2010 151 \$ par local ou par logement	178 482 \$		177 123 \$		1 359 \$	1 %
Matières résiduelles 2011 195\$ par local 50 \$ par chalet dans les îles non reliées par un pont 2010 195\$ par local ou par logement 50 \$ par chalet dans les îles non reliées par un pont	253 120 \$		248 635 \$		4 485 \$	+ 2 %

↑ **116 %**
DES AUTRES
SOURCES
DE REVENUS

POURQUOI ?



APPLICATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

- Réfection pavage chemin du Chenal-du-Moine
- Achat d'un camion de voirie
- Achat d'une remorque

AUGMENTATION TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

	2011	%	2010	%	ÉCART	%
Autres sources de revenus	356 112 \$	12	164 594 \$	6	191 518 \$	116 %
Paiements tenant lieu de taxes	26 671 \$		25 113 \$		1 558 \$	6 %
Services rendus	43 300 \$		36 800 \$		6 500 \$	18 %
Imposition de droits	53 000 \$		48 000 \$		5 000 \$	9 %
Amendes et pénalités	6 500 \$		6 500 \$		0 \$	0 %
Intérêts	7 500 \$		7 500 \$		0 \$	0 %
Transferts	59 141 \$		40 681 \$		18 460 \$	45 %
Affectation (surplus acc.)	160 000 \$		0 \$		160 000 \$	100 %

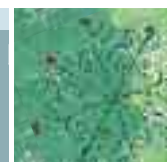




TAUX DE TAXATION POUR 2011

	2010	2011	ÉCART \$	%
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxe foncière générale	1,15 \$	1,18 \$	+ 0,03 \$	+ 3 %
Taxe foncière - immeuble non résidentiel	1,60 \$	1,60 \$	0	0 %
TAXES SUR UNE AUTRE BASE				
Eau				
- par logement ou par local	77,00 \$	77,00 \$	0 \$	0 %
- au compteur par m ³	0,54 \$	0,54 \$	0 \$	0 %
Égouts				
- par logement ou par local	151,00 \$	151,00 \$	0 \$	0 %
Matières résiduelles				
- par logement ou par local	195,00 \$	195,00 \$	0 \$	0 %

Note : Matières résiduelles : pour un chalet dans les îles non reliées par un pont : 50 \$ / année

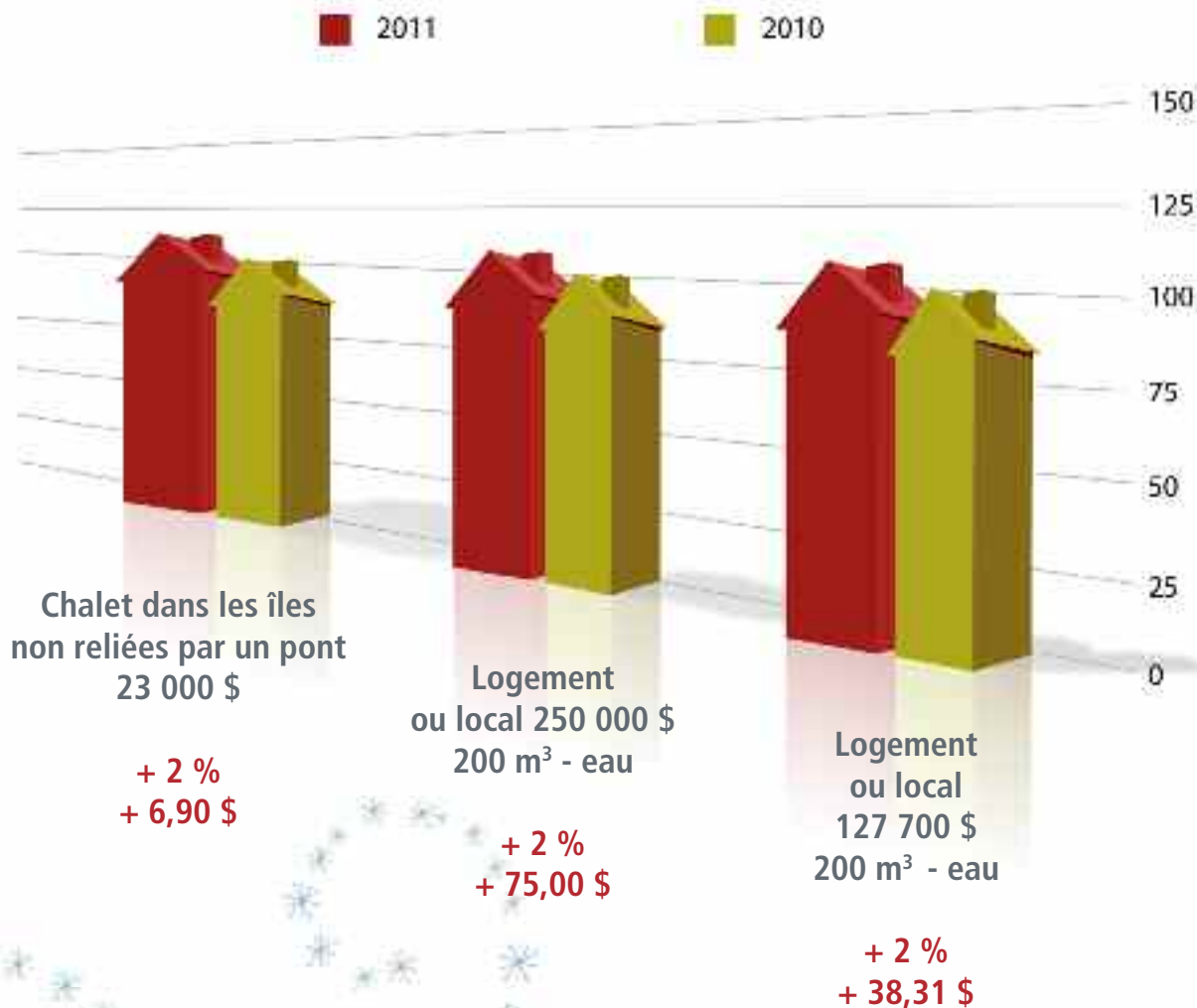




PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2011

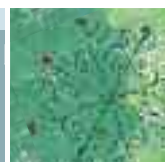
EXEMPLES DE LA NOUVELLE TAXATION





**TABLEAU
COMPARATIF
DE LA
NOUVELLE
TAXATION**

	Logement ou local de 127 700 \$ Eau : 200 m ³		Logement ou local de 250 000 \$ Eau : 200 m ³		Chalet dans les îles non reliées par un pont de 23 000 \$	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Du 100 \$ D'ÉVALUATION	1,18 \$	1,15 \$	1,18 \$	1,15 \$	1,18 \$	1,15 \$
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	1 506,86 \$	1 468,55 \$	2 950,00 \$	2 875,00 \$	271,40 \$	264,50 \$
ÉGOUT	151,00 \$	151,00 \$	151,00 \$	151,00 \$		
EAU DE BASE	77,00 \$	77,00 \$	77,00 \$	77,00 \$		
EAU AU COMPTEUR	108,00 \$	108,00 \$	108,00 \$	108,00 \$		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	195,00 \$	195,00 \$	195,00 \$	195,00 \$	50,00 \$	50,00 \$
TOTAL	2 037,86 \$	1 999,55 \$	3 481,00 \$	3 406,00 \$	321,40 \$	314,50 \$
AUGMENTATION \$	38,31 \$		75,00 \$		6,90 \$	
AUGMENTATION %	2 %		2 %		2 %	



« NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNÉE ! »



M. GILLES VIGNEAULT, CONSEILLER DISTRICT # 5, MME MYRIAM COURNOYER, CONSEILLÈRE DISTRICT # 3, M. DENIS COURNOYER, CONSEILLÈRE DISTRICT # 6, M. PIERRE LACOMBE, MAIRE, M. GUY LAMBERT, CONSEILLER DISTRICT # 2, M. STEVE PINARD, CONSEILLER DISTRICT # 1, M. MAXIME DAUPLAISE, DIR. GÉNÉRAL

Que la nouvelle année vous apporte le temps. Vous savez ce temps, celui où l'on entendait le "tic" et le "tac" de l'horloge. Un "tic" pour l'amour et un "tac" pour la générosité... Un "tic" pour le rire et un "tac" pour les mots à dire. "Tic-tac.... tic-tac...";

Que la nouvelle année vous apporte aussi la santé. Vous savez cette santé, celle où "une pomme chaque jour éloignait le médecin pour toujours" ! ;

Et que la nouvelle année s'installe près de vous avec la joie d'aimer chaque jour...

- Les membres du conseil de votre municipalité, Sainte-Anne-de-Sorel

Le Phare
l'équipe

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

PUBLIÉ : trois fois par année

DISTRIBUTION : Postes Canada

TIRAGE : 1300 exemplaires

COLLABORATION :

M. Maxime Dauplaise
Mme Chantal Laferrière
Mme Myriam Cournoyer
Mme Diane Leduc
Mme Anne Beauchemin

IMPRESSION : Mongeon et Fils Ltée

**GESTION DE L'INFORMATION
ET INFOGRAPHIE :** Maguilou